



# Transcription écrite de vidéo pour la formation REL

## UNESCO ; « Les ressources éducatives libres »

Lien vidéo : [https://www.youtube.com/watch?v=ct8xdwla9V4&ab\\_channel=UNESCO](https://www.youtube.com/watch?v=ct8xdwla9V4&ab_channel=UNESCO)

« Pour construire des sociétés durables, fortes et résilientes, nous devons être en capacité d'accéder et de partager librement les connaissances. Les ressources éducatives libres nous permettent de le faire. Les ressources éducatives libres (R.E.L), sont des matériels d'enseignement, d'apprentissage et de recherche sur tout support, numérique ou autre, qui appartiennent au domaine public ou qui ont été publiées sous une licence ouverte autorisant l'accès, l'utilisation, l'adaptation et la redistribution gratuite par d'autres personnes, sans restrictions ou avec des restrictions limitées.

Une licence libre respecte les droits de propriété intellectuelle du titulaire du droit d'auteur. Elle fournit des permissions accordant au public les droits d'accès, de réutilisation, de réaffectation, d'adaptation et de redistribution des matériels pédagogiques.

Les REL soutiennent une éducation de qualité qui est équitable, inclusive, ouverte et participative.

Les ressources éducatives libres sont essentielles à la construction de sociétés de connaissances inclusives et contribuent à la réalisation de l'agenda 2030 pour le développement durable. En particulier pour ODD4, ODD5, ODD9, ODD10, ODD16 et ODD17.

Pour soutenir l'accès universel à l'information et à la connaissance et transformer les économies et les sociétés, il est important d'innover. Pour favoriser l'innovation, l'un des principaux défis consiste à créer des conditions d'accès et d'utilisation de connaissances de qualités.

Les REL sont libres d'accès, de réutilisation, de réaffectation, d'adaptation et de redistribution. Elles permettent de réduire les frais de développement de matériels pédagogiques, de s'adapter facilement à différents contextes d'apprentissage et de développer du matériel sensible au genre et des formes alternatives accessibles pour les apprenants ayant des besoins spécifiques.

Les investissements gouvernementaux et institutionnels peuvent être optimisés pour stimuler la croissance socio-économique grâce à l'accès d'une variété d'options pédagogiques innovantes par le biais des REL.

Les états-membres de l'UNESCO ont adopté par consensus une recommandation sur les ressources éducatives libres. Cette recommandation appelle les gouvernements, les établissements d'enseignement, la société civile et les autres groupes travaillant avec les REL à prendre des mesures dans cinq domaines :

- 1) renforcer la capacité des parties prenantes à créer, accéder, réutiliser, adapter et redistribuer les REL ;
- 2) Développer une politique de soutien au niveau national et institutionnel ;
- 3) Encourager les REL de qualités, inclusives et multilingues ;
- 4) Encourager et créer des modèles de durabilité pour les REL ;
- 5) Faciliter la coopération internationale dans la mise en œuvre de cette recommandation.

En impliquant toutes les parties prenantes, les décideurs, y compris les professeurs, nous sommes en mesure de :

- Promouvoir le développement des compétences en matière de ressources éducatives libres et encourager leur intégration dans le système éducatif et ;
- Mettre en œuvre des politiques de soutien ;
- généraliser le développement de nouveaux matériels pédagogiques sous licence libre ;
- Soutenir le développement d'outils et de plateformes pour la pratique de l'enseignement et ;
- Renforcer la capacité à créer, accéder, réutiliser, adapter et redistribuer des ressources éducatives libres.

Les ressources éducatives libres ont un énorme potentiel pour assurer une éducation de qualité, inclusive et équitable, et promouvoir des opportunités de formations tout au long de la vie pour tous.

En tirant parti des technologies de l'information et des communications pour construire des sociétés inclusives et résilientes. »